



Master Professions de la justice

Diplôme Master

Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Professions de la justice

Ce master forme les étudiants qui se destinent prioritairement aux métiers de la justice (avocats, magistrats, greffiers, notaires, huissiers de justice), de la police, de la gendarmerie ainsi que de l'administration pénitentiaire, ou à ceux qui désirent connaître de manière approfondie ce secteur fondamental de la vie du droit.

Les "plus" de la formation :

- > Une pédagogie interactive
- > La construction par l'étudiant de son parcours professionnel en fonction de son objectif
- > Des accords avec le TGI de Saint-Étienne et l'ordre des avocats du barreau stéphanois pour les stages
- > Un accord de compatibilité avec l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ) de Saint-Étienne

Objectifs

Former les futurs professionnels à la maîtrise des procédures et techniques judiciaires nécessaires à leur intervention, en développant une approche intégrant le fond du droit et la procédure.

- > **Professionnalisation des étudiants** : stage obligatoire, enseignements pratiques, intervention de professionnels de la justice, participation à des séminaires de praticiens...
- > **Initiation à la recherche** : élaboration d'un mémoire, participation à la recherche collective, participation à des séminaires de recherche et/ou des colloques du CERCRIID (centre de recherche)...
- > **Développement d'une réflexion critique** grâce aux enseignements et méthodologies axés sur la réflexion sur le droit, l'argumentation, les évolutions contentieuses, l'histoire...
- > **Préparation aux concours et examens** d'accès aux différentes professions de la justice ou à la carrière universitaire, via l'enseignement de compétences techniques et méthodologiques.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Préparer sa candidature en Master
- > Modalités de candidature

Et après ?

Débouchés

Le Master Professions de la justice est adapté à deux types de projets :

Préparation aux concours et examens des professions de la justice

Le Master Professions de la Justice et la préparation offerte par l'IEJ de Saint-Étienne sont conçus comme des formations complémentaires (si tel est le projet de l'étudiant). Les matières enseignées sont séantes dans les deux structures mais le type d'approche est distinct : l'IEJ assure une actualisation et des entraînements à certains exercices (cas pratique, note de synthèse) ; le Master offre, des enseignements de fond et procéduraux approfondis. Les étudiants peuvent d'ailleurs personnaliser ce double parcours en choisissant le nombre de modules qu'ils souhaitent suivre à l'IEJ en complément de leur année de Master.

Préparation d'une thèse de doctorat, afin d'embrasser la carrière universitaire ou de devenir chercheur CNRS

Le Master Professions de la justice est rattaché au Centre de Recherches CRITiques sur le Droit (CERCRID UMR-CNRS 5137). Les étudiants sont invités à participer à certaines de ses manifestations et à des recherches collectives du Centre. L'expertise du Centre en matière d'analyse de contentieux est également à l'origine **d'un partenariat « Justice-Université » avec le Tribunal de grande instance de Saint-Étienne**, dans lequel les étudiants de 2^{ème} année de Master sont directement impliqués. Ce type de partenariat se veut doublement utile : utile pour les magistrats, qui peuvent bénéficier d'un travail de recherche important ; utile pour les étudiants, qui consacrent leur mémoire à un sujet ayant une incidence particulière dans la pratique judiciaire et prennent pour point de départ les difficultés identifiées dans cette pratique.

Programme

Programme donné à titre indicatif.

MASTER 1ère ANNÉE

SEMESTRE 1	Volume horaire	
	CM	TD
194h (option civil) ou 187h (option pénal)		
PÔLE PROCÉDURES		
Procédure pénale approfondie	27h	14h *
PÔLE CIVIL		
Régimes matrimoniaux	27h	14h *
Droit des sûretés	27h	14h *
PÔLE INTERNATIONAL		
Droit international privé	27h	-
Anglais	-	20h
PÔLE SPÉCIALISATION		
<i>Une matière au choix parmi les suivantes :</i>	27h	-
- Option civil / Contrats civils et commerciaux	20h	-
- Option pénal / Droit de la peine		
PÔLE EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL (EMP)		
Module insertion professionnelle (UJM)	-	12h

SEMESTRE 2 **	Volume horaire	
	CM	TD
244h (option		

<i>civil) ou 251h (option pénal)</i>		
PÔLE PROCÉDURES		
Procédure civile approfondie	27h	14h *
Procédures civiles d'exécution	27h	-
PÔLE CIVIL		
Successions	27h	14h *
Droit des entreprises en difficulté	27h	-
PÔLE PÉNAL		
Droit pénal spécial	27h	14h *
PÔLE SPÉCIALISATION		
<i>Une matière au choix parmi les deux suivantes :</i>	27h	-
- Option pénal / Droit pénal des affaires	20h	-
- Option civil / Droit privé européen		
PÔLE OUVERTURE		
Anglais	-	20h
<i>Une matière au choix parmi les deux suivantes :</i>	20h	-
- Sociologie criminelle		
- Philosophie du droit		
<i>Une matière au choix parmi les deux suivantes :</i>	20h	-
- Histoire du droit pénal		
- Grands systèmes de droit contemporain		
PÔLE EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL (EMP)		
Stage obligatoire de 3 à 6 semaines	-	-

* L'étudiant choisit, chaque semestre, 2 TD parmi les 3 proposés (soit 28h de TD par semestre).

** Le second semestre peut être remplacé par un semestre "Unité d'expérience professionnelle" (UEP).

L'étudiant devra alors, en plus de son stage UEP, passer l'examen des trois matières suivantes : procédure civile approfondie, procédures civiles d'exécution et une matière au choix.

MASTER 2ème ANNÉE

SEMESTRE 3 (182h)	Volume horaire	Crédits ECTS	Coefficients
UE PÔLE 1 : THÉORIE ET PRATIQUE DES MÉTHODES ET OUTILS DU DROIT		12	4
Méthodologie de la recherche	12h CM		4
Accès aux sources, traditionnelles et numériques	15h CM		
Théorie et pratique des sources du droit	15h CM		
Théorie et pratique de l'argumentation juridique	15h CM		
Anglais	20h TD		1
UE PÔLE 2 : ÉVOLUTIONS DE LA JUSTICE		9	3
Histoire contemporaine de la justice	15h CM		1
Modes alternatifs de règlement des différends	15h CM		2
Évolution du traitement des contentieux pénaux	15h CM		
UE PÔLE 3 : PRATIQUE DES CONTENTIEUX		9	3
Contentieux des étrangers	15h CM		1
Droit et indemnisation des victimes	25h CM		2

Droit des mineurs	20h CM		
-------------------	--------	--	--

SEMESTRE 4 (88h ou 80h)	Volume horaire	Crédits ECTS	Coefficients
UE PÔLE 4 : COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES		6	2
Anglais	20h TD		1
Recherche premier emploi (module insertion professionnelle)	16h		1
Séminaires, actualité, interventions de collègues étrangers, etc (3 demi-journées)	12h CM		1
Culture judiciaire OU Pour les étudiants avec la spécialisation judiciaire civile ou pénale : possibilité d'opter pour la participation à une recherche collective	10h CM		1
Conférence d'actualité IEJ : compatibilité assurée	-		Bonif 0,15 par conf (max 0,6)
UE PÔLE 5 : SPÉCIALISATION : JUDICIAIRE CIVILE / JUDICIAIRE PÉNALE / RECHERCHE (au choix)		6	2
Spécialisation judiciaire civile - Contentieux des contrats - Contentieux des personnes et de la famille	15h CM 15h CM		1

Spécialisation judiciaire pénale - Droit de l'exécution des peines - Droit pénal européen	15h CM 15h CM		1
Spécialisation recherche - Atelier franco-allemand (mutualisé avec M2 entreprise) - Participation à une recherche collective : recherche justice XXIe siècle (mutualisé avec M2 entreprise)	10h CM 12h CM		1 1
UE PÔLE 6 : EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL (4 à 6 semaines)		18	6
Rapport de stage	-		1
Mémoire	-		3

Méthode pédagogique

Le parcours Professions de la justice se développe sur deux années (soit 4 semestres).

Première année :

- > **Compléter la formation juridique générale** de la Licence par certaines matières généralement réservées aux étudiants avancés, comme le droit international privé.
- > **Approfondir les matières techniques** les plus importantes pour les professions judiciaires que sont le droit pénal, le droit civil, la procédure pénale et la procédure civile.
- > **Proposer des options** permettant aux étudiants, à cette étape de leur formation, de commencer à s'inscrire plus résolument vers une spécialisation de droit pénal ou de droit civil.

Deuxième année :

- > **Approfondir certaines matières fondamentales.**
- > **Préparer les étudiants à la pratique de l'argumentation** nécessaire tant à la réussite des concours et examens professionnels qu'à un exercice efficace des dites professions.
- > **Poursuivre la spécialisation** de droit pénal ou de droit civil.